

RAPPORT ANNUEL 2018

CONSEIL DE SANTE ET D'ETHIQUE

Introduction

En 2018, le Conseil de santé et d'éthique (CSE) a été remanié et la totalité des membres actuels ont été nouvellement nommés. L'année a été marquée par la prise en main par les nouveaux membres de leur fonction et de l'organisation du CSE ainsi que par une approche concertée du règlement du canton du Valais sur le Conseil de santé et d'éthique du 5 octobre 2016, notamment de ses attributions. Le CSE a également accordé temps et réflexion à un autre objet, soit l'étude de l'avant-projet de loi sur la santé de mars 2018.

Composition du Conseil

Actuellement, le CSE est composée de 8 membres issus, selon le règlement cantonal, des domaines de l'éthique, de la santé, du droit, des sciences humaines et sociales. La composition du CSE est jointe en annexe.

Activités

- *Séances*

Le CSE s'est réuni à 3 reprises :

- . Le 19 juin en présence du Dr. Christian Ambord, médecin cantonal, qui a développé l'historique ayant présidé à la mise en place du CSE.
- . Le 21 août en présence du Dr. Christian Ambord et de M. Yves Martignoni, adjoint au Chef de service et M. Nicolas Fluri, Responsable des affaires juridiques autour de l'avant-projet de loi sur la santé de mars 2018.
- . Le 13 novembre 2018.

- *Organisation du Conseil*

Le CSE a décidé de quelques options concernant son fonctionnement :

- . Nomination d'un bureau composé de la présidente et d'une vice-présidente en la personne de Mme Sonia Zbinden Lopez. Le bureau travaille en synergie avec l'ensemble des membres du CSE, néanmoins il est appelé à régler des affaires courantes nécessitant des réponses qui ne peuvent attendre les délais des séances officielles.
- . Prise du PV par les membres du CSE à tour de rôle et du Rapport annuel par la présidente.
- . Adaptation du logo du CSE.
- . Adaptation du site internet.
- . Adaptation du règlement interne.
- . Inscription des membres sur une plateforme d'échange pour faciliter la transmission de documents publics et non confidentiels tels des articles, textes légaux etc.

- ***Avant-projet de loi sur la santé de mars 2018***

L'avant-projet de loi sur la santé a été passé en revue et commenté par les membres du CSE qui ont demandé à cet effet une prolongation du délai de consultation jugeant qu'il était de leur fonction au sein du CSE et de leurs compétences de se prononcer sur cet objet.

Les questions et remarques transmises au Service de la santé publique (SSP) reflètent la complémentarité des expertises et des positionnements des membres du Conseil. A titre de remarques préliminaires, l'ampleur de la révision a été mise en exergue. Il a été relevé que la consultation législative parle d'un simple toilettage et mise en conformité alors que le projet propose des modifications législatives importantes (cf. pour informations supplémentaires le PV2 CSE 2018.08.21).

Cette réflexion autour d'un objet commun a permis une collaboration fructueuse, débats et questionnements compris. Le fait d'avoir, dès l'entrée en matière, à se positionner a constitué un socle pour le fonctionnement futur du Conseil.

- ***Activités de consultation***

- . Prise de position sur l'Avant-projet de loi sur la santé
- . Prise de position sur une plainte personnelle dans une séparation d'un couple travaillant au sein des hôpitaux du canton et décision d'une réponse écrite par le bureau du CSE (non entrée en matière en raison de l'objet du courrier qui n'entre pas dans le champ de compétences de la CSE).

- *Formation*

Les membres du CSE ont décidé d'enrichir leur expertise en matière d'éthique de la santé, notamment en partageant des articles, des références de lecture etc. et en assurant échanges et approfondissement de sujets de société touchant à leur champ de compétences.

Bilan

Au terme de cette année 2018, première année de fonctionnement du CSE actuel, l'investissement sérieux, dans un climat de respect réciproque et de responsabilité, de leur fonction par les membres du Conseil est à signaler. L'opportunité d'avoir pu travailler sur l'avant-projet de loi a favorisé l'émergence d'un esprit de solidarité qui ne s'exerce pas seulement à l'intérieur du Conseil mais vis-à-vis de la collectivité.

La présidente remercie chacune et chacun des membres du CSE pour son engagement.

Marcelle Gay

Présidente du Conseil de santé et d'éthique



Annexes :

Liste des membres du CSE

PV 1 , 2 et 3, Année 2018